

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**INITIATIVES SOLIDAIRES**  
95 boulevard Félix Faure  
93300 AUBERVILLIERS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INITIATIVES SOLIDAIRES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'impossibilité de valoriser les contributions volontaires en nature exposée dans la note « Informations complémentaires - Valorisation des dons et apports en nature » de l'annexe.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Créteil, le 26 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes  
A.P. ETLIN SARL



C. BUSSON



## Bilan d'Initiatives Solidaires

au 31 décembre 2016

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2015
Actif immobilisé	145 162	74 180	70 982	80 652
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	145 162	74 180	70 982	80 652
<i>Immobilisations financières</i>				
Actif circulant	296 391		296 391	250 751
<i>Stocks</i>	10 709		10 709	10 000
<i>Créances</i>	230 481		230 481	192 037
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	55 201		55 201	48 714
Comptes de régularisation				12
<i>Charges constatées d'avance</i>				12
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>441 554</b>	<b>74 180</b>	<b>367 373</b>	<b>331 415</b>
PASSIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2015
Fonds propres	7 755		7 755	45 065
<i>Réserves</i>	11 722		11 722	11 722
<i>Report à nouveau</i>	(26 773)		(26 773)	
<i>Subventions d'investissement</i>	22 806		22 806	33 343
Résultat	33		33	(26 773)
Emprunts	74 972		74 972	19 839
Provisions pour risques et charges	11 000		11 000	11 000
Dettes	273 614		273 614	282 284
<i>Concours bancaire</i>	59 825		59 825	59 825
<i>Dettes fournisseurs</i>	148 607		148 607	122 636
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	65 182		65 182	99 823
<i>Autres dettes</i>				
Comptes de régularisation				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>367 373</b>		<b>367 373</b>	<b>331 415</b>



## Compte de résultat d'Initiatives Solidaires

au 31 décembre 2016

	2016	2015
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	1 116 808	1 127 670
<i>Ventes produits recyclés et prestations</i>	50 101	34 006
<i>Prestations de services</i>	233 255	236 473
<i>Production stockée</i>	709	10 000
<i>Subventions d'exploitation</i>	762 231	781 578
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	25 990	29 101
<i>Dons, cotisations et autres produits de gestion</i>	44 522	36 513
Charges d'exploitation	1 133 186	1 172 686
<i>Charges courantes et de collecte</i>	112 771	115 524
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	15 116	12 293
<i>Salaires et traitements</i>	778 905	807 204
<i>Charges sociales</i>	183 357	196 942
<i>Dotations aux amortissements</i>	32 037	29 722
<i>Dotations aux provisions</i>	11 000	11 000
<i>Autres charges</i>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(16 378)</b>	<b>(45 015)</b>
Produits financiers		
<i>Produits nets sur livret</i>		
Charges financières	2 937	1 855
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	2 937	1 855
<i>Dotations aux provisions et amortissements</i>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 937)</b>	<b>(1 855)</b>
Produits exceptionnels	22 587	20 698
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	22 587	20 698
Charges exceptionnelles	3 239	601
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	3 239	601
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>19 349</b>	<b>20 097</b>
<b>EXCEDENT / DEFICIT</b>	<b>33</b>	<b>(26 773)</b>
<i>Total des produits</i>	1 139 396	1 148 368
<i>Total des charges</i>	1 139 362	1 175 141

## Annexes aux comptes de Initiatives Solidaires

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

### Faits majeurs de l'exercice

Le fait marquant de 2016 restera le manque de trésorerie de l'association.

Comme chaque année, l'association est tributaire des dates de versement des subventions qui arrivent de plus en plus tard. L'aide financière pour les embauches en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) est versé le mois suivant le fait générateur, les autres subventions étant versé à 80% sur le dernier trimestre de l'exercice, ce décalage pouvant aller jusqu'à plus d'un an, le FSE 2015 ayant été touché en décembre 2016.

Suite aux élections, le Conseil Régional Ile de France (CRIF) a supprimé les financements du secteur de l'IAE, laissant l'association dans l'incertitude. En octobre 2016, le CRIF a lancé un appel à projet «Fonds de transition ESS» pour lequel Initiatives Solidaires a été retenu (26 projets retenus sur 150 déposés).

L'association a donc mené son action 2016 avec cette double contrainte : trésorerie extrêmement tendue ne permettant pas à l'association de mettre en oeuvre les moyens suffisants pour le développement des recettes du chantier Revalorisation-Transformation, et l'incertitude des subventions pour l'exercice.

Pour faire face à cette situation, l'association a signé en décembre 2016 une convention de prêt participatif avec Garance lui permettant la mise en place d'un fond de trésorerie, et par conséquent l'embauche d'un commercial/ chargé de communication pour la commercialisation des produits finis de l'atelier Revalorisation/ transformation.

Fin 2006, à titre exceptionnel, l'association a bénéficié d'une subvention de consolidation du FDI permettant à l'association de finir l'exercice à l'équilibre.

### Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier des associations et fondations. Aucune dérogation ou modification aux principes et méthodes comptables n'a été mise en place au cours de l'exercice 2016.

### Informations à caractères fiscal

Compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées, l'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux.

### Informations relatives au Bilan

#### ACTIF

##### Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et installations générales
- 5 ans pour le véhicule utilitaire
- 3 ans pour les outils industriels
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 2 ans pour les ordinateurs portables
- 1 an pour les ordinateurs fixes d'occasion

##### Installation de l'atelier Revalorisation Transformation (Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
46.821 €	295 €	0 €	47.116 €

##### Matériel industriel (Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
42.692 €	21.444	0 €	64.136 €

##### Matériel de bureau et informatique

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
3.893 €	628 €	0 €	4.520 €

##### Matériel de transport

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
29.390 €	0 €	0 €	29.390 €

Stocks

Dans le cadre de son chantier Revalorisation / transformation, l'association produit des objets à partir de la récupération de métal et de bois. Le stock fin 2016 a été évalué pour un montant forfaitaire de 10.709 euros ne prenant en compte dans la valeur du bien que la partie autofinancée par l'association.

Créances

Les créances s'établissent à 231.706 euros.

Elles concernent :

- Clients ..... 21.405 euros
- Etat à recevoir ..... 210.301 euros

Les clients correspondent :

- À la prestation de décembre du chantier Hôtellerie / Restauration pour 19.333 euros
- aux factures de ventes et commandes du chantier Revalorisation / Transformation pour 800 euros.
- Aux factures de prestations annexes pour 1.244 euros
- aux frais engagés pour la formation d'un salarié pris en charge par Uniformation pour 28 euros

Les créances Etat à recevoir d'un montant de 210.301 euros correspondent à des subventions accordées à l'association dans le cadre de missions 2016 et se décomposent comme suit :

- 55.000 euros de FSE (fonds européens versés via le PLIE)
- 80.541 euros au titre des aides pour les CDDI
- 1.560 euros au titre des aides pour les emplois d'avenir et les CUI-CAE
- 20.000 euros du Conseil général
- 18.000 euros du Conseil Régional Ile de France
- 8.000 euros de Plaine Commune
- 27.200 euros du FDI

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Disponibilités

Les disponibilités de l'association sont constituées :

- du compte bancaire courant au CIC qui affiche une situation positive pour une valeur de 1.922 euros.
- de la caisse pour un montant de 89 euros.

Charges constatées d'avance

En 2016, il n'y a pas de charges constatées d'avance.

**PASSIF**Fonds propres

Depuis 2013, l'Assemblée Générale a votée la mise en réserves des résultats de l'association (11.722 euros).

L'association a aussi bénéficié de subventions d'investissements, reprises chaque année à hauteur des amortissements.

Subventions d'équipement

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
61.000 €	12.000 €	0 €	73.000 €

Reprise sur subvention d'équipement

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
27.657 €	22.537 €	0 €	50.194 €

Emprunts

Lors de l'achat du véhicule utilitaire, l'association a contracté un emprunt de 24.890 euros sur 5 ans (60 échéances), au TEG de 4,879%. Fin 2016, le capital restant dû s'élève à 14.972 euros.

Dans le cadre d'un partenariat avec Garantie, l'association a bénéficié d'un prêt participatif, pour la constitution d'un fonds de roulement, de 60.000 euros sur 5 ans (60 échéances), au TEG de 2%, avec un différé de remboursement de 24 mois.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges d'un montant de 11.000 euros correspondent au risque encouru sur la subvention PLIE FSE. Le risque a été évalué à hauteur de 20% selon le taux moyen de refus de certaines dépenses par les fonds européens.

Dettes

Le compte bancaire courant de l'association à la Société Générale affiche une situation négative pour une valeur de 6.635 euros.

Les dettes fournisseurs et comptes créditeurs (132.173 euros) correspondent :

- aux frais de repas pris au restaurant collectif d'Alteralia (anciennement ALJ93) (33.120 euros) ,
- aux frais de formations et aux frais de décembre 2016 dont le règlement a été effectué au 1er trimestre 2017 (23.592 euros), aux factures non parvenues (13.151 euros),
- aux frais de décembre, avancés par les salariés permanents, et payés en janvier 2017 (875 euros)
- au compte Créditeurs divers qui correspond à des avances de trésorerie faite par Alteralia (60.500 euros), et le rejet d'un virement sur compte clos (936 €).

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (82.491 euros) correspondent :

- aux provisions pour congés payés (21.719 euros)
- aux charges salariales du quatrième trimestre 2016, réglées en janvier 2017 (46.500 euros)
- aux charges fiscales 2016, réglées en février 2017 (11.995 euros)

L'association a commencé le remboursement des avances de fonds faites par Alteralia, partenaire de l'association, conformément à la convention signée (avance de trésorerie et factures de repas en attente).

Les autres dettes de l'association sont d'échéance à un an au plus.

**Informations relatives au compte de résultat**
Ventilation des produits d'exploitation

Les opérations de ventes se composent en :

- la production du chantier Revalorisation / transformation vendue pour 50.101 euros
- les prestations du chantier Hotellerie/Restauration pour 231.996 euros
- des prestations au cas par cas pour 1.259 euros.

Dans le cadre de son chantier Revalorisation / transformation, l'association produit des objets à partir de la récupération de métal et de bois. Les productions stockés s'élèvent à hauteur de 709 euros, pour 10.000 euros en 2015, montant forfaitaire ne prenant en compte dans sa valorisation que la partie autofinancée par l'association. L'association a travaillé sur commande dans l'attente du recrutement d'un commercial/chargé de communication.

Les subventions d'exploitation se composent :

- des subventions d'Etat, Contrat ville (15.000 €), FDI (20.000 €), du Conseil régional d'Ile de France (36.000 €), du Conseil Départemental Seine Saint Denis (55.507 €), de fonds européens PLIE-FSE (55.000 €) dans le cadre des projets Ateliers Chantiers d'Insertion.
- des subventions liés aux contrats aidés pour 564.640 euros (CDDI), pour 12.574 euros (CUI-CAE), pour 3.502 euros (Emploi d'avenir).

Les reprises de provision pour risques correspond au paiement intégral de la subvention FSE de 2015, fin 2016.

Les transferts de charges se composent des prises en charges :

- par l'Uniformation des frais de formations des salariés en insertion (3.112 €),
- par les salariés du coût des repas pris au restaurant collectif d'Alteralia (11.661 euros).

Les autres produits concernent :

- les dons (33.700 €)
- les mécénats d'entreprise pour le chantier Revalorisation/ transformation (10.000 €)
- les cotisations des membres (150 €)
- les produits de gestion (672 €)

Depuis 2015, l'association émet des reçu fiscaux pour les dons reçus en numéraire ou en nature sur justificatif de la valeur des biens remis en don par les sociétés.

Ventilation des charges et produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se décomposent en :

- produits sur exercice antérieur (50 euros)
- Reprise sur subvention d'équipement (20.537 euros)

Les charges exceptionnelles (3.239 euros) sont des majorations suite à des échéanciers mis en place avec les caisses sociales, et des charges sur l'exercice antérieur.

Remboursements des frais aux administrateurs

Aucun frais n'ont été remboursés aux administrateurs.

**Informations complémentaires**
Valorisation des dons et apports en nature

L'association ne valorise pas les dons en nature.

L'association bénéficie de la mise à disposition gracieuse des locaux administratifs et des ateliers du Chantier Revalorisation / transformation. Il est impossible d'évaluer précisément la valeur de cette gratuité dont l'association bénéficie, faute de référence sur le coût de gestion du site.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Initiatives Solidaires sont le Président, la Trésorière et la Secrétaire général. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 176.266 euros

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2016. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/15	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/16
CDDI	45	29	34	40
Non-cadres	7 CDI 1 CDD	2 CDI 2 CDD	3 CDI 2 CDD	6 CDI 1 CDD
Cadres	1 CDI			1 CDI
TOTAL	54	33	39	48*

(\*) correspondant à 37,60 Equivalent Temps Plein répartis entre les 2 sites de l'association.

(1) Y compris les transformations de CDDI, CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 est de 3.456 euros au titre du contrôle légal.

Événements postérieurs à la clôture des comptes 2016

L'association Initiatives Solidaires, dans son souci permanent de solidifier ses activités au profit des salariés en parcours, s'est positionné pour la reprise du restaurant collectif au sein de l'ancien collègue Maurice Thorez dans le cadre de la mise en place d'un pôle ESS par la ville de Stains. Ce projet de gestion autonome d'une restauration collective amènerait un changement profond de configuration de l'ACI Hotellerie/Restauration.

Comme toutes les associations faisant appel à des subventions, l'association Initiatives Solidaires est particulièrement vigilante à l'éventuel impact que pourrait avoir les élections présidentielles sur ses recettes.

L'association reste donc très mobilisée.